



#### Remarques

Avant montage du système d'ancrage, la capacité de charge de la toiture doit être contrôlée. Les règles de construction sont à respecter.

Uniquement des pièces d'origine peuvent être utilisées dans ce système d'ancrage.

#### Variante d'installation:

Fixation sur des éléments de toiture en bois (chevrons : min. b x h = 6/14 cm ; min. classe de résistance C24 selon DIN 1052 revêtu d'OSB de min. 18 mm)

#### Montage:

Selon la réglementation nationale et en fonction des dimensions du bâtiment.

*L'œillet d'ancrage doit, après la fin des travaux, être sécurisé, de la façon qu'il soit bloqué contre l'écrou jusqu'à ce que la rondelle de sécurité soit bien à plat. Il faut veiller à ce que le filetage de la tige soit à fleur avec l'œillet.*

1. Aligner la plaque de base du LUX-top® DUO III (sans boulons) sur le panneau en matériau dérivé du bois, centrée sur la poutre en bois ou le chevron 6/14 cm.

**Remarque:** les encoches sur le côté court du repose-pied indiquent le centre du repose-pied et servent d'aide au montage.

2. Visser les 8 vis à bois fournies (8 x 140 mm) sans pré-percer, d'aplomb dans les poutres en bois du plafond en éléments de bois (poutres en bois : min. 6/14 cm ; min. classe de résistance C 24 selon DIN 1052) conformément à la photo de montage.

3. Placer le joint en cuivre sur le filetage du boulon.

4. Visser le boulon avec le joint en cuivre selon la photo de montage avec un couple de 30 Nm.

**Remarque :** l'écrou avec lequel le boulon est vissé est déjà fixé en usine sur la face inférieure du repose-pied.

